

SNA-S / TOULOUSE

CHEF DE SERVICE EXPLOITATION

Libellé de l'AVE : SNA/S-Chef de service*K-S/EXPL

Restrictions : C/D/P+9

Unité organisationnelle : SNA/S - Service exploitation

Vacance : Immédiate

Contacts : DIOT, François-Dominique - 05.67.22.92.02
 francois-dominique.diot@aviation-civile.gouv.fr
 GROSSI, Philippe - 05.67.22.92.22
 philippe.grossi@aviation-civile.gouv.fr

Définition	<p>SNA/SUD - AEROPORT DE TOULOUSE-BLAGNAC (Blagnac - Haute-Garonne 31)</p> <p>CHEF DU SERVICE EXPLOITATION</p> <p>Mission : organiser, gérer et piloter le fonctionnement régulier et continu du Service Exploitation Rattaché à : Chef du SNA/Sud Postes inclus dans sa responsabilité managériale : ensemble des postes du Service Exploitation</p>
-------------------	---

Tâches	<ul style="list-style-type: none"> - Anime, oriente et coordonne les activités du service exploitation. Définit, propose et met en oeuvre les moyens nécessaires à l'exécution de ses missions (effectifs, dotations budgétaires de fonctionnement, programme d'investissement). Anime et encadre les personnels du service exploitation - Coordonne l'action des subdivisions du service exploitation et des services de circulation aérienne des terrains extérieurs à Blagnac - Assure le dialogue social au sein du service exploitation et participe au dialogue social de l'ensemble du SNA/S - Peut être amené à assurer l'intérim du chef SNA et à représenter le SNA/S - Peut être désigné pour participer à la permanence opérationnelle RPO - Il prépare, organise et assure de manière permanente les services de contrôle de circulation aérienne, d'information de vol et d'alerte rendus dans la zone de responsabilité du SNA dans le cadre des règlements applicables. - Il gère l'espace aérien dont le SNA a la responsabilité en assurant les coordinations nécessaires à la compatibilité des circulations civiles et militaires avec les organismes du Ministère de la Défense dont la zone de compétence recoupe celle du SNA - Il assure le recueil des données d'information aéronautique et tient à la disposition des usagers les informations aéronautiques en vigueur. Il gère les relations avec les usagers. - Il assure l'établissement des procédures, leur concertation préalable avec les élus et riverains en lien avec la DSAC/S et la préfecture. Il assure la pleine participation du service exploitation à la définition et la mise en oeuvre des politiques environnementales nationale et locale, et participe à leur définition. Il préside la CLE et participe à la CCE de Blagnac. - Il assure le recueil, l'analyse et le retour d'expérience relatifs aux événements opérationnels signalés par les usagers, les contrôleurs ou les riverains. Il participe à l'analyse et au retour d'expérience relatif aux événements techniques ayant un impact sur le fonctionnement opérationnel. Il préside la CLS. - Il assure la gestion technique et le suivi de la formation opérationnelle des personnels qui lui sont affectés. Il préside la commission locale de qualification et la commission de nomination des chefs de quart et chefs de tour. - Il contribue à la réalisation des projets du SNA/S et notamment à la création du RTC - Il assure la coordination avec les départements de l'échelon central de la Direction des Opérations <p>Responsabilités en matière de sécurité/qualité/sûreté/environnement :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Participe à la gestion du système de management -Pilote du processus r1 "rendre le service ATM" pour le SNA/S <p>Le chef de service exploitation est responsable de la mise en oeuvre dans son service de la politique</p>
---------------	---

SMI définie par la DSNA/DO, de la performance et du respect de l'application des procédures relatives à la gestion de la sécurité et de la qualité.

**Profil
Qualifications**

Techniques de base :

- Connaître le contexte organisationnel et humain de la DGAC
- Connaître les composantes techniques de la DSNA
- Connaître les institutions locales
- Connaître les règles de fonctionnement de la Circulation Aérienne
- Connaître le fonctionnement global d'un aéroport
- Animer une équipe
- Définir les objectifs et suivre leur réalisation
- Faire vivre le dialogue social
- Gérer les informations à communiquer
- Connaître les installations et les systèmes
- Connaître la réglementation
- Connaître et appliquer les méthodes de gestion de projet
- Capacité d'initiative et esprit de décision
- Connaître les statuts des agents
- Mettre en oeuvre la gestion des effectifs

Qualités requises :

- Aptitude au management
- Sens des responsabilités
- Grande rigueur vis-à-vis du référentiel réglementaire
- Avoir le sens des relations humaines et sociales
- Gérer les sollicitations fréquentes et imprévues
- Bonne capacité rédactionnelle
- Dynamisme
- Ouverture d'esprit

Formations d'intégration :

Vérification et actualisation des besoins de formation lors de l'entretien professionnel annuel et de l'établissement du plan de formation.